



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 11 octobre 2023**Délibération n°42/2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 11 octobre à onze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image (SMPI) Magelis, régulièrement convoqué, s'est réuni aux Ateliers Magelis à Angoulême, sous la présidence de monsieur Philippe BOUTY, Président du SMPI Magelis.

Date de convocation : 3 octobre 2023.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Patrick MARDIKIAN, François NEBOUT, Gérard ROY, Xavier BONNEFONT, Gérard LEFEVRE.

Mesdames Martine PINVILLE, Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD, Fabienne GODICHAUD, Hélène GINGAST.

Membres absents ou excusés : messieurs Jean-François DAURE (Pouvoir à monsieur Philippe BOUTY), Michel CARTERET, François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU, Gérard DESAPHY (pouvoir à monsieur Gérard ROY).

Mesdames Nicole BONNEFOY (Pouvoir à madame Hélène GINGAST), Nelly VERGEZ (Pouvoir à monsieur Patrick MARDIKIAN), Stéphanie GARCIA (pouvoir à monsieur François NEBOUT), Caroline COLOMBIER.

Membres consultatifs absents ou excusés : messieurs Andreas KOCH, Alain LEBRET.

Secrétaire de séance : monsieur Gérard ROY.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	11
Pouvoir[s]	5
Absent[s]	9
Votants	16

Objet : Cours de français langue étrangère partenariat entre l'Alliance Française de Bordeaux, le Pôle Image Magelis et le Cnam-Enjmin – Convention 2023/2024

Les écoles de l'image accueillent, pour la plupart, des étudiants internationaux mais en faible nombre. Elles ne peuvent se permettre individuellement de proposer des cours de Français Langue Étrangère pourtant demandés par les étudiants internationaux.

Parallèlement, les studios d'animation accueillent de plus en plus de salariés internationaux pour pallier le manque de main d'œuvre nationale dans un secteur en plein essor.

Le Pôle Image Magelis souhaite, pour sa part, développer l'internationalisation du Campus et a pour mission la mise en réseau des acteurs, le développement des partenariats et la mutualisation de cours et conférences.

Pour répondre à ces différents enjeux, l'Alliance Française de Bordeaux, le Pôle Image Magelis et le Cnam-Enjmin se sont associés pour offrir aux étudiants, salariés et auteurs internationaux du Pôle Image des cours mutualisés de Français Langue Etrangère dès la rentrée 2021.

Le bilan des deux premières années a été très positif. L'an passé les cours ont regroupé une vingtaine d'apprenants issus de l'ENJMIN, de l'EESI, de la Maison des Auteurs et des studios d'animation (Xilam, Superprod).

Les enquêtes de satisfaction ont par ailleurs révélé un fort intérêt des apprenants pour la mixité étudiants/professionnels dans les cours.

Pour ces deux premières années de fonctionnement, le montant annuel de l'aide financière de Magelis s'est limité à 5000 € sur les 10 000 € prévus, les coûts étant couverts par les frais d'inscriptions, réglés soit directement par les écoles soit par les apprenants.

Les trois partenaires souhaitent donc reconduire l'opération à la rentrée 2023.

Avec ce partenariat le Pôle Image Magelis souhaite favoriser l'accueil d'étudiants internationaux au sein des écoles de l'image mais aussi faciliter l'accueil de salariés internationaux au sein des studios d'animation. L'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire et la dimension internationale de l'écosystème en encourageant l'ouverture d'esprit et la diversité des cultures et des pratiques dans des secteurs d'activité très internationalisés.

En pratique, les cours sont ouverts aux étudiants, salariés, auteurs internationaux du Pôle Image ainsi qu'aux résidents de la Maison des Auteurs.

En fonction des places disponibles, ils pourront être ouverts aux étudiants des autres écoles (CESI, IFSI, formations du Campus des Valois) ainsi qu'à toute personne extérieure désireuse de perfectionner son Français.

Les cours se déroulent dans les locaux du Cnam-Enjmin.

Trois groupes de niveau sont proposés : Débutants, Intermédiaires, Avancés.

Les cours ont lieu les mardis et jeudis de 18h00 à 20h00, soit 4 heures par semaine pour chaque niveau. L'inscription donne également accès à la plateforme de l'Alliance Française.

Les étudiants, auteurs et salariés internationaux de l'image bénéficient de tarifs négociés grâce au soutien financier de Magelis.

Le budget prévisionnel du projet s'élève à 40 000 € pour l'année universitaire 2023-2024 (identique à celui de 2022-2023).

La participation financière sollicitée auprès du Smpi Magelis pour l'année universitaire 2023-2024 s'élève à 10 000 € maximum. Cette participation doit servir à couvrir une partie des frais d'enseignement. Une régularisation sera faite en fin d'année universitaire en fonction du nombre d'inscrits et des recettes générées. La subvention pourra alors être revue à la baisse et en aucun cas à la hausse.

Le projet de convention relatif à cette action qui vous est présenté en annexe a pour but de préciser les obligations des trois partenaires (Alliance Française de Bordeaux, Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis et Cnam-Enjmin) et notamment de détailler les modalités de versement de l'aide financière accordée par le Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis. Elle fixe également des engagements précis en termes de communication.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- acceptent le principe et les termes de la convention établie au titre de l'année universitaire 2023-2024 ;
- autorisent monsieur le Président à la signer, ainsi que tous les documents afférents à ce dossier

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 16 Octobre 2023
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 16 Octobre 2023
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 16 Octobre 2023

Signé: Le Président

Le Président,
Philippe BOUTY

